colorchecker CLASSIC
x·rite
QPCARD 101 v4
MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
T-10
ISO RESOLUTION TEST CHART NO. 2
APPLIED IMAGE Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Voice: (585) 482-0300
Fax: (585) 288-5989
www.appliedimage.com
© 1993, 2005, APPLIED IMAGE, Inc., All Rights Reserved Rev. 1.06
* 1 2 5 3 6 5 5 *

Ma.
167

125365 5

VIALETTE 2008

VIALETTE
2008

M
167
1253655
ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

La politique française en Egypte de 1831 à 1841

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE
M-A-167

8/4

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Travail consciencieux ; les faits sont bien marqués ; le récit n'est pas mal mené. Tout ce qui a trait à la Turquie et à l'Egypte est compris ; mais il semble qu'on n'ait pas du tout saisi les véritables [illegible] ; on a laissé la France [illegible] ; surtout l'ampleur. Il y a aucune explication ; aucune idée précise ; surtout cela clair [illegible].

Ma 167

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

La Politique française en Egypte de 1831 à 1841.

Situation générale de l'Egypte au point de vue géographique.

L'Egypte est située à l'extrémité Nord-Est de l'Afrique et bornée au Nord par la Méditerranée; à l'Est par la mer Rouge et par l'Arabie à l'Ouest par la Barbarie et le Sahara et au Sud par la Nubie.

Cette contrée se trouve rapprochée de l'Europe et domine en même temps la route la plus directe de l'Asie. A la découverte de la route du cap de Bonne Espérance, la route de Suez a perdu momentanément de son intérêt, car il était préférable de doubler le cap que de débarquer les marchandises à Alexandrie et les rembarquer ensuite à Suez. Lorsque la navigation à vapeur fut organisée le

percement de l'isthme s'imposa à
cause de l'énorme économie de temps
et d'argent que ce passage ménageait.
Dès lors la route prit une importance
qu'elle n'avait jamais eue.

Cette situation géographique
explique les vues des puissances maritimes
sur cette contrée ; chacune tâche d'aug-
-menter son influence si non pour
dominer la route de Suez au moins
pour s'en assurer la libre pratique
en tout temps et pour toute espèce
de navire.

[illegible]

Entrée de Méhémet-Ali en Egypte.

De 1799 à 1802 l'Egypte fut occupée par l'armée française et la Turquie de concert avec l'Angleterre intervint contre cette armée. Parmi les troupes ottomanes se trouvait le contingent de Cavale commandé par Ali-Agha, comme commandant supérieur et par Méhémet-Ali comme capitaine.

Ce dernier parvint à acquérir, par son intelligence, la sympathie de la population. De 1802 à 1805, l'anarchie régnait dans la vallée du Nil, le gouverneur Kurchid-Pacha, était incapable d'y rétablir l'ordre. La population lassée de cet état d'anarchie demandait le rétablissement de l'ordre en Egypte. Cette tâche était effectivement lourde, il fallait un homme digne de l'accomplir, le choix tomba sur Méhémet-Ali qui fut nommé par les notables comme gouverneur d'Egypte en 1805, et le 9 Juillet

le Sultan confirma cette nomination et Méhémet-Ali remplaça définitivement Kurchid Pacha.

Pour centraliser le pouvoir Méhémet-Ali extermina les Mamelukes qui avaient organisé une sorte de féodalité. Il créa une armée et une marine organisées à l'Européenne et répandit l'instruction dans toute la province.

Depuis l'époque de Colbert en France on avait apprécié la situation de l'Egypte et on avait essayé d'y établir l'influence française.

L'expédition de Bonaparte rajeunit cette tradition et Méhémet Ali la continua en demandant à la France des ingénieurs et des médecins.

L'influence française prit ainsi beaucoup de force. Le gouvernement français prit l'habitude de considérer l'Egypte comme une des bases de sa situation dans la Méditerranée.

De 1811 à 1829 Méhémet-Ali entreprit avec succès plusieurs expéditions

militaires. Il réprima la révolte des Wahabites, conquit le Soudan et participa à l'expédition de la Morée contre les grecs. Ces guerres successives devinrent un enseignement utile pour le pacha et pour son fils. Elles achevèrent à convaincre à la cour égyptienne de la supériorité d'une tactique savante et précise. Une cavalerie régulière fut bientôt créée sur les bords du Nil; elle comprit des régiments de chasseurs, de cuirassiers et de dragons. En Avril 1829 un ingénieur français Monsieur de Cerisy (plus tard Cerisy Bey) improvisa une flotille qui vint combler les vides fait dans la flotte égyptienne dans le combat de Navarin, les équipages furent instruits par un autre français Monsieur Besson (depuis Besson Bey).

L'organisation industrielle et sociale se poursuivit plus activement que jamais. Les fabriques s'enrichirent de machines à vapeur venues d'Angleterre. Il fallait par tous les

moyens réparer l'épuisement des ressources englouties dans la dernière expédition ; mainte réforme ayant pour objet principal une réduction du budget, modifia les diverses branches administratives.

L'Egypte se trouvait dès lors divisée en départements, arrondissements et cantons.

Ce commencement
est bien un peu fait
pièces et morceaux

Campagne de Syrie, attitude des Puissances, traité de Kutahia. (23 Février 1833.)

La guerre avait éclaté en 1831 sans que la France, distraite et absorbée par d'autres affaires, s'en fût presque aperçue ! Le prétexte avait été une querelle sans importance entre le Pacha d'Egypte et celui de Saint-Jean-d'Acre. La cause réelle était l'ambition du premier, car Méhemet-Ali voulait à la fois étendre sa domination en Asie et conquérir son indépendance.

La révolution grecque et la guerre de 1828-1829 contre les Russes, avaient épuisé les forces de l'empire Ottoman.

La désorganisation de la vieille institution des Janissaires n'était pas heureuse car rien ne les a remplacés. Dans ces conditions il est impossible de soutenir une lutte contre Méhemet-Ali. A peine les hostilités commencées, les Egyptiens commandés par Ibrahim Pacha,

s'étaient emparés de la Palestine, la Syrie, et avaient mis en déroute les armées turques. Le Sultan, effrayé de ces succès, s'était tourné vers les quatre puissances; Angleterre, Russie, Autriche, France; implorant leur intervention contre son pacha rebelle.

La Russie s'empressa d'offrir des secours, non seulement de sa diplomatie, mais de ses armées. Le chargé d'affaires de France Monsieur de Varennes essaya de détourner la Porte de l'acceptation de ces offres, et de tenter une sorte de médiation entre le Sultan et le Pacha.

La France envoya en Turquie l'amiral Roussin avec mission d'empêcher la Porte de consentir à l'occupation de Constantinople par les Russes.

A son arrivée à Constantinople (Février 1833) il trouva la flotte russe entrant dans le Bosphore et s'apprêtant à débarquer des troupes. L'amiral pour couper court à toute objection se porta fort de faire accepter les conditions turques par Méhemet-Ali si les Russes étaient congédiés.

Sur cette proposition la Porte invita les Russes à se retirer. C'était un échec pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg et un succès pour la politique française; mais pour assurer le succès il fallait que Méhemet-Ali accepte les propositions turques par lesquelles le Sultan lui abandonne l'Égypte et la Syrie.

L'amiral Roussin signifia au Pacha l'engagement pris en son nom; celui-ci, qui avait entendu jusqu'alors un tout autre langage, répondit par un refus formel. La Porte rappela de nouveau les Russes, qui, par mer et par terre reprirent le chemin de Constantinople. Le 5 avril 1833, la flotte du Czar jeta l'ancre dans le Bosphore et cinq-mille hommes débarquèrent sur le rivage asiatique.

L'Angleterre n'avait pu voir, sans inquiétude l'escadre Russe dans le Bosphore, ni sans jalousie le représentant de la France jouer le rôle principal à Constantinople.

Lord Ponsomby fut envoyé comme ambassadeur auprès de la Porte avec mission d'agir contre la Russie.

L'Autriche, qui toujours ménageait la cour de Saint Pétersbourg, proposa au déplaisir de cette dernière, une conférence où l'on réglerait l'avenir de la Turquie. Sur ces entrefaites la France reprit les négociations primitivement engagées par son ambassadeur. Monsieur de Varennes se rendit au camp d'Ibrahim Pacha dans le but d'amener une transaction entre Méhemet-Ali et le Sultan. — Les négociations furent laborieuses, Mahmoud effrayait des révoltes qui se produisaient dans d'autres points et pressé par les ambassadeurs céda et l'arrangement de Kutahié (21 Février 1833) fut conclu.

Par cet arrangement la Turquie s'engageait à céder les provinces d'Acre, de Tripoli, de Syrie, de Jérusalem et de Naplouse. Par contre l'armée égyptienne devait se retirer des Etats du Sultan. Elle se retira en effet et un firman du 5 Mai 1833 confirma à Méhemet-Ali dans la possession des

provinces cédées.

Dans ces circonstances la présence des troupes russes n'avait pas sa raison d'être et par conséquent l'éloignement en fut obtenu. On a appris plus tard que deux jours ~~avant~~ le départ des troupes russes, le comte Orloff, ambassadeur extraordinaire du Czar, avait conclu avec la Porte le traité d'Unkiar Skelessi (8 Juillet 1833). Par ce traité la Russie s'obligeait à fournir à son alliée les forces dont elle aurait besoin pour la tranquillité et la sûreté de ses états. Par contre la Porte s'obligeait à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous un prétexte quelconque. Par suite des travaux considérables furent entrepris sur les deux rives du détroit sous la direction d'ingénieurs russes.

A cette révélation l'émotion fut grande en Europe. L'Angleterre proposait à la France de passer les Dardanelles et de brûler la flotte russe. Quant à l'Autriche le traité ne lui plaisait pas ; mais Metternich,

craignant la révolution française, ne se sépara pas de la Russie; il assura à la France et à l'Angleterre que l'intention de la Russie était de laisser le traité à l'état de lettre morte. La Prusse suivit l'Autriche. Malgré l'intervention de Monsieur de Metternich les difficultés n'étaient pas résolues, elles étaient seulement ajournées.

Tout ce établi est clair mais les faits étant présentés tout nus et sans aucune critique. Ce est bien difficile de faire aucune observation

à n'était les
Compagnies
minières

Etat des esprits de 1833 à 1839.
Seconde guerre entre le Sultan et Méhémet-Ali

Le traité de Kutahia pesait aux deux parties contractantes. Mahmoud, furieux de la défaite voulait à tout prix prendre sa revanche; il ne cessait de fomenter en Syrie des insurrections, rassemblait des troupes et annonçait aux ambassadeurs de reprendre la lutte d'un moment à l'autre.

D'autre part Méhémet-Ali, fier de ses succès et ambitieux voulait, non-seulement un pouvoir héréditaire, mais aussi renverser le Sultan, il y était encouragé par la faiblesse de la Turquie, celle-ci en effet avait perdu la Grèce et l'Algérie, la Serbie et la Moldau Valachie avaient déjà une demie indépendance. Si le Sultan et Méhémet-Ali tenaient rompre la paix, les Puissances, elles, y étaient opposées.

A chaque menace de conflit, Thiers s'empressait d'agir avec les autres

puissances pour empêcher le Sultan et le Pacha de se jeter l'un sur l'autre.

Le gouvernement Français tenait cette ligne de conduite, de peur que Méhémet-Ali ne fût battu et ne perdît ainsi les avantages que lui avait accordés le traité de Kutahia; il craignait aussi et surtout que la guerre ne fournît à la Russie l'occasion d'intervenir militairement en Turquie.

L'Angleterre redoutait tout conflit qui eût exposé le Sultan à une nouvelle défaite et eût fourni au Czar, l'occasion d'exercer la protection armée prévue par le traité d'Unkiar Skelessi. La politique Britannique consistait, à faire échec au gouvernement de Saint-Pétersbourg sur le Bosphore. Lord Palmerston disait: « Il m'est agréable d'être désagréable à la Russie »

Lord Ponsonby avait juré la perte de Méhémet-Ali, qui avait à ses yeux, le double tort d'être le client de la France et de fournir à la Russie une occasion de protéger la Porte.

La Russie veut le maintien

Cet état de
l'Europe est un
peu naïf

du statu-quo, car elle se rend bien compte des dangers auxquels elle s'expose si elle use de son droit de protection.

Monsieur de Barante, ambassadeur de France écrivait le 4 Décembre 1838.
« La Russie n'a en ce moment aucun projet sur la Turquie. Elle craint plus qu'aucune puissance de voir arriver le cas prévu par le traité d'Unkiar-Skelessi. Par orgueil elle tiendrait à sa parole et enverrait une armée à Constantinople; seulement elle prévoit que ce serait la guerre de tous contre elle. Aussi elle veut le statu-quo et s'effraye quand il est en péril. »

L'ambassadeur russe Monsieur de Nesselrode tâchait de détourner le Sultan de toute tentative contraire à l'arrangement de Kutahia et voulait en même temps rompre l'alliance de la France et l'Angleterre. Monsieur de Barante faisait connaître le piège qu'allait tendre la politique russe à la France.

« Le gouvernement de Saint-

Pétersbourg, écrivait Monsieur de Barante, entrera avec complaisance dans tous les projets d'arrangements destinés à assurer la paix. Mais son influence s'exercera à diminuer et à anéantir la nôtre. Il cherchera à faire que tout se règle presque indépendamment de nous, il a l'espérance de nous tenir dans un état d'isolement pacifique, de nous placer plus ou moins hors du cercle où pourraient se traiter les communs intérêts de l'Europe.»

L'Autriche tenait, elle aussi, au maintien du statu-quo; elle y était guidée par les mêmes motifs que l'Angleterre, c'est-à-dire par la crainte de l'intervention armée des russes.

Monsieur de Metternich disait: « Qu'il valait mieux pour son pays une guerre d'extermination que de laisser prendre la Russie un village de la rive droite du Danube. Le chancelier se méfiait de la Révolution de 1830. Quand on fut éloigné de cette date et quand la monarchie de Juillet eut donné des

[illegible]

gages de sa résistance conservatrice, le chancelier sentit renaître sa préoccupation de l'ambition moscovite. Il écouta avec moins de méfiance l'ambassadeur de France, Monsieur de Sainte Aulaire, qui ne manquait pas une occasion de lui démontrer l'intérêt de l'Autriche à s'allier avec la France et l'Angleterre pour défendre l'Empire ottoman contre la Russie, et laissa entrevoir qu'à un moment donné il ne refuserait peut-être pas son concours.

Il ne méprisait pas Mehemet Ali comme l'Angleterre seulement il ne lui était pas non plus sympathique parceque ces prétentions avaient quelque chose de révolutionnaire.

C'est ainsi que dans des vues différentes toutes les puissances s'étaient rencontrées depuis, de 1833 dans un même effort pour contenir le Sultan et le Pacha. Elles avaient réussi six années. Ce fut Mahmoud qui se lassa le premier d'obéir à la consigne européenne

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

et il voulait à tout prix assouvir sa haine.

Au Printemps de 1839 tout indiquait qu'il allait rompre la paix. On avait levé tout ce que l'on avait trouvé de soldats, et une armée considérable se massait en Asie-Mineure dans le voisinage des territoires occupés par les Egyptiens. A ces démonstrations hostiles Méhémet-Ali répondit en renforçant ses troupes de Syrie. Il était au fond ravi de voir approcher l'heure des combats. L'Ambassadeur de France, ému de ce mouvement, tenta un dernier effort pour maintenir la paix; ce fut sans succès. Lord Ponsomby, loin d'agir dans le même sens, comme l'obligeaient les instructions de son gouvernement, encourageait sous main Mahmoud. Le 21 avril 1839, l'armée Ottoman franchissait l'Euphrate.

Le Maréchal Soult, alors ministre des affaires étrangères envoya deux de ses aides de camps, l'un pour Constantinople, l'autre pour Alexandrie, avec mission de réclamer la suspension des hostilités.

En même temps on déposa à la Chambre, le 25 mai une demande de 10 millions pour le développement des armements maritimes.

Le Gouvernement françois, estima que l'intérêt premier était d'empêcher la Russie d'intervenir à Constantinople en vertu du traité d'Unkiar Skelessi. Il estima également que le meilleur moyen était de faire de la question d'Orient une question européenne en invitant toutes les grandes puissances à se concerter pour garantir ensemble l'indépendance de la Turquie et résoudre les difficultés dans lesquelles cet empire se trouvait. Si la Russie entrait dans ce concert, elle renoncerait au traité d'Unkiar Skelessi, si elle n'entrait pas elle se trouverait isolée en face de l'Europe. Le Gouvernement français était du reste convaincu que la conférence accorderait à Méhemet-Ali l'hérédité en Egypte et même une part plus ou moins considérable de Syrie et qu'ainsi les

droits de son client seraient sauvegardés.

A la nouvelle que les hostilités recommençaient en Orient, Lord Palmerston s'était mis en rapport avec le chargé d'affaires de la France et avait témoigné un vif désir de s'entendre avec elle. On se mit d'accord sur la force respective des flottes française et anglaise à envoyer dans le Levant et sur les instructions à donner aux amiraux pour arrêter les hostilités.

Le 18 Mai 1839 Monsieur de Metternich s'était mis en rapport avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre, il proposait de terminer le différend du Sultan et du Pacha, au moyen d'un arrangement dicté par les cinq puissances, garanti par elles et qui leur assurait à l'avenir un droit égal d'intervention dans les affaires d'Orient. Il indiquait le maintien des avantages viagers déjà concédés en 1833 à Méhémet-Ali et en outre l'hérédité de l'Egypte assurée à son fils Ibrahim.

Mais quand la France proposa à l'Autriche de s'associer aux mesures que prendraient les puissances occidentales en cas où les Russes seraient appelés à Constantinople. Monsieur de Metternich n'accepta pas cette proposition.

A Berlin on ne voulait pas se compromettre dans une question qui menaçait de diviser l'Autriche et la Russie et qui n'intéressait pas directement la Prusse. Aussi Monsieur de Werther, ministre des affaires étrangères, disait que son gouvernement n'avait aucun moyen d'influence sur la solution de cette question.

Le Gouvernement Russe paraissait fort embarrassé à ce moment; aussi il cherche à reculer le moment du sacrifice et même il cherchait le moyen d'y échapper.

Telle était la situation en 1839. Pour un côté de la question la France et l'Angleterre était bien d'accord; mais pour la question de la Syrie les deux puissances ne s'accordaient pas.

Pendant que les diplomates s'apprêtaient en Europe les évènements se précipitaient en Orient. Le Sultan Mahmoud après avoir le 7 Juin 1839 dans un manifeste proclamé le Pacha et son fils rebelles et traîtres, ordonna de courir sus. A cette nouvelle, Méhémet-Ali se crut dispensé de prolonger l'inaction. Il écrivit aussitôt à Ibrahim: « Au reçu de la présente dépêche, vous attaquerez les troupes ennemies qui sont entrées sur notre territoire, et, après les en avoir chassées vous marcherez sur leur grande armée, à laquelle vous livrerez bataille. Si par l'aide de Dieu, la victoire se déclare pour nous, vous passerez le défilé de Kulek-Boghaz et vous vous porterez sur Malathia, Kharpout, Arfa et Diarbékir. »

Les Egyptiens concentrés à Alep, se mirent en mouvement le 21 Juin. Le 25, ils rencontrèrent l'ennemi dans la plaine de Nézib. Les deux armées comptaient chacune environ cinquante

mille hommes. La supériorité de discipline que les troupes d'Ibrahim devaient à leurs instructeurs français décida la victoire.

Une mêlée de deux heures suffit à mettre les Ottomans en déroute; ils laissèrent sur le champ de bataille plus de quatre mille tués ou blessés, et aux mains des vainqueurs douze mille prisonniers, cent-soixante-douze bouches à feu, vingt mille fusils, leurs tentes et jusqu'aux insignes du commandant en chef.

Trois jours après, le capitaine Callier, l'un des deux aides de camp que le maréchal Soult avait envoyé pour prévenir ou arrêter les hostilités, arrivait au camp d'Ibrahim. Il avait passé par Alexandrie, et apportait une lettre obtenue, non sans peine du Pacha; cette lettre enjoignait au commandant de l'armée egyptienne de ne pas engager l'action si les Turcs consentaient à rentrer sur leur territoire, et même de

ne pas passer la frontière dans le cas où, forcé de combattre, il demeurerait vainqueur. « Il est trop tard ! s'écrie Ibrahim, mon père n'aurait pas écrit cette lettre, s'il avait connu l'agression des Turcs et leur défaite. » Cependant, il finit par céder aux remontrances du capitaine Callier, et consentit à ne pas passer le Taurus.

Mahmoud ne sut point la destruction de son armée.

Six jours avant l'arrivée de la nouvelle à Constantinople, le 30 Juin, le Sultan expirait laissant son empire mutilé et croulant à son fils Abdul Medjid à peine âgé de seize ans.

Le 4 Juillet, alors qu'on ne savait pas encore la défaite de Nézib, toute la flotte ottomane, forte de plus de trente grands navires et de nombreux petits bâtiments, commandée par Ahmed Pacha, mettait à la voile pour sortir de la mer Marmara et se diriger vers l'Archipel. Le vaisseau Anglais Vanguard

s'avançait en tête de la flotte et lui servait d'éclaireur. Les anglais croyaient conduire la flotte au combat ne faisaient qu'escorter la trahison. Aussi quelles ne furent pas la stupéfaction, et la colère des anglais, quand, arrivés quelques jours plus tard devant Alexandrie, ils virent la flotte turque entrer en amie dans le port et se mêler avec les vaisseaux égyptiens.

En quelques jours, l'empire Ottoman avait perdu son Souverain, son armée et sa flotte. A Constantinople on attendait d'un jour à l'autre à voir arriver les Egyptiens par terre et par mer. Le Divan offrit à Méhémet Ali l'Egypte héréditaire et la Syrie viagère. Le Pacha réclamait l'hérédité de toutes les ~~provinces~~, dont l'arrangement de Kutahia l'avait mis en possession. Il était visible que si l'on avait laissé le suzerain et le vassal devaient avant peu s'entendre!

Impressions des divers cabinets à la

nouvelle des évènements d'Orient.

A la nouvelle de la défaite turque l'impression fut profonde ; mais les divers cabinets n'approuvèrent pas la disposition de la Porte à traiter à tout prix avec son vainqueur.

A Saint-Pétersbourg, l'idée d'un arrangement direct entre le Sultan et le Pacha était bien accueillie.

Avant les évènements de Syrie Monsieur de Nesselrode disait : « Quand il n'y avait aux différends de la Porte et de l'Egypte, point d'autre issue possible que la guerre, le cabinet russe avait pu partager l'opinion des autres puissances de l'Europe sur l'ouverture d'une négociation conduite en dehors des parties intéressées ; mais aujourd'hui que la Porte va elle-même au-devant d'un rapprochement et adresse à l'Egypte des propositions d'accommodement acceptables, il faut laisser marcher la négociation à Constantinople et la seconder uniquement de ses bons offices.

Autrement, il n'y a plus de puissance ottomane indépendante.»

Les autres puissances étaient d'accord pour empêcher un arrangement entre le Sultan et Méhémet-Ali.

La France était contre l'arrangement direct, son but était d'établir le concert européen redouté par la Russie.

A Londres et à Vienne on était également très opposé à l'arrangement direct, ici par souci d'établir le concert européen, là par hostilité contre le Pacha. Monsieur de Metternich était si décidé sur ce point qu'il n'hésita pas à écrire à son internonce à Constantinople de combiner ses efforts avec ceux des représentants des puissances pour détourner le gouvernement ottoman de rien conclure avec Méhémet-Ali. Il obtint de Monsieur de Saint-Aulaire et de Lord Beauvale, ambassadeurs de France et d'Angleterre à Vienne, qu'ils écrivent par le même courrier, l'un à l'amiral Roussin, l'autre à Lord Ponsonby pour les

presser à seconder l'intervention autrichien.

Les instructions de Monsieur de Metternich arrivèrent à Constantinople le 27 Juillet au matin. Et le jour même une note fut rédigée, signée des cinq ambassadeurs et remise au Divan. Cette note était ainsi conçue: « Les soussignés conformément aux instructions reçues de leurs gouvernements respectifs, ont l'honneur d'informer la Sublime Porte que l'accord entre les cinq grandes puissances sur la question d'Orient est assuré, et qu'ils sont chargés d'engager la Sublime Porte à s'abstenir de toute détermination définitive sans leur concours et à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent. »

Le premier résultat de la question fut de donner au grand Vizir le courage de résister au Pacha et l'arrangement direct fut exclu.

A Saint-Pétersbourg on fut étonné de la conduite de l'ambassadeur russe; mais le gouvernement ne le désavoua pas.

Le récit est assez bien mené, mais loin de ce qui est dit de l'attitude des puissances, il me semble que celles-ci sont aussi bien faites ; on aurait dû faire comprendre comment, par cette apparente entente, il y avait absolue diversité d'idées et laisser entrevoir la suite.

A la nouvelle de la note du 27 Juillet Metternich fut ravi, il croyait que le cabinet de Saint-Pétersbourg était irrévocablement engagé dans le concert européen.

En Angleterre même contentement on se félicitait d'avoir empêché le Pacha de profiter de ces conquêtes.

La note du 27 Juillet avait, non seulement, engagé la France dans le concert européen; mais affaibli la situation de Méhemet-Ali pacha en lui enlevant la chance de l'arrangement directe et en le livrant absolument à l'arbitrage des puissances notoirement mal disposées. Les difficultés auraient été peut-être aplanies si la France avait favorisé l'arrangement directe.

[illegible]
on [illegible] [illegible] [illegible]
cuore [illegible]

La conférence de Londres et le traité du 15 Juillet 1840.

Une conférence commune à toutes les puissances s'ouvrit à Londres. Le but était d'amener une entente entre les divers cabinets européens pour le règlement des affaires d'Égypte. L'entente était impossible car l'Angleterre persistait dans ses exigences, surtout depuis la défection du capitan pacha.

Elle continuait à soutenir qu'il fallait restreindre le pacha à l'Égypte. Lord Palmerston, jusqu'alors, préoccupé du Czar avait senti le besoin de s'appuyer sur la France; mais devant la facilité avec laquelle on venait d'obtenir à Constantinople la signature de la Russie, il estima que le danger n'était plus du côté de cette puissance, qu'elle était entrée dans le concert européen par un acte officiel et n'en pourrait sortir sans

On a dit – Voilà
chevau qui e devait enlever
jalouse de la femme cela
ne se lève [illegible]

provoquer des complications pour lesquelles elle n'est pas prête ; le chef du Foreign office en conclut qu'il était libre d'employer tous ses efforts à satisfaire son ressentiment contre Méhémet-Ali et sa jalousie contre la France. Par des dépêches adressées, les 25 et 27 Août, à tous les ambassadeurs ; Lord Palmerston exposait les raisons d'enlever au pacha toutes les provinces autres que l'Égypte et réfutait les objections de la France.

Les diverses Puissances se montrèrent disposées à appuyer la politique anglaise.

De Vienne, Lord Beauvale, annonce que le cabinet autrichien adopte la politique anglaise sur la nécessité de réduire les possessions du vice-roi.

A Berlin, même faveur pour le projet anglais. Enfin de Saint Pétersbourg Lord Clanricarde annonce que le cabinet russe s'unit aux intentions du cabinet britannique et qu'il offre sa coopération. La difficulté dans les affaires d'Orient se trouvait donc entre Paris et Londres.

On aurait dû
avec toujours chacun
accepter les idées anglaises ;
mais il y a les [illegible] été
toute de l'idée de
l'intelligence [illegible] ;
éclairant le cas [illegible] jamais

En France on soutenait le pacha. Louis Philippe disait : « La France n'est pas directement intéressée à l'établissement plus ou moins étendu du pacha en Syrie ; la chose en elle-même ne lui importe guère ; mais ce qui importe beaucoup, c'est de préserver l'empire ottoman de sa ruine et l'Europe d'une guerre générale. Cette guerre est inévitable si l'on fait au vice roi des conditions trop dures. Il ne manquera pas, alors, d'ordonner à son fils de passer le Taurus et de marcher sur Constantinople. Or, la Russie ne consentait pas à accepter le concours des autres puissances dans la mer de Marmara, la guerre va éclater, et le plus infaillible de ses résultats est la ruine de l'empire ottoman ». Le raisonnement de Louis-Philippe, reposait sur l'idée que tout le monde, en France, se faisait de la force du pacha. Malheureusement la politique française avait suivi une fausse route.

Vers le milieu de Septembre 1839 en présence du désaccord entre la France et l'Angleterre, la Russie voulut sortir de cette attitude passive. Elle envoya Monsieur de Brunnow à Londres afin de proposer à Lord Palmerston une entente sur la question orientale. Il déclara au chef du Foreign office. « Que le Czar adhérait entièrement à ses vues sur les affaires d'Egypte; qu'il s'associerait à toutes les mesures qui seraient jugées nécessaires pour leur donner effet: qu'il s'unirait pour cela à l'Angleterre, à l'Autriche et la Prusse, soit que la France entrât dans ce concert soit qu'elle restât à l'écart. » il ajouta: « tout en reconnaissant au point de vue politique, l'avantage d'avoir la France avec soit, le Czar, personnellement, préférait qu'elle fût laissée en dehors. » Quant à la protection de l'empire Ottoman le Czar acceptait qu'elle appartînt à l'Europe et renonçait à renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi.

Seulement il demandait qu'au cas où il s'agissait de défendre Constantinople contre Méhémet-Ali, ses vaisseaux et les soldats russes fussent seuls admis à entrer dans la mer de Marmara.

Lord Palmerston, communiqua la proposition de Monsieur de Brunnow au général Sébastiani, et il ne cacha pas qu'il était personnellement très favorable à la proposition russe et qu'il comptait la voir accepter par le cabinet anglais; il se disait sûr également de l'adhésion de l'Autriche et de la Prusse.

Le gouvernement français fit porter ses réclamations sur la prétention manifestée par la Russie d'entrer seule dans la mer de Marmara. Il soutint que l'acceptation de cette prétention impliquerait la reconnaissance du traité d'Unkiar-Skelessi et créerait un précédent dont le Czar pourrait ensuite se prévaloir comme d'un droit.

Le Gouvernement anglais fut

voilà une révolution
qui n'est ni annoncée.
ni expliquée.

impressionné par le langage du gouvernement français, et malgré les efforts de Lord Palmerston les propositions de Monsieur de Brunnow ne furent pas acceptées, et il fut même décidé de se rapprocher de la France.

Le chef du Foreign office dut signifier, le 3 Octobre, à l'envoyé russe, que le cabinet anglais n'adhérait pas à ses propositions et il donnait comme raison de ce refus le désir de ne pas se séparer de ses alliés d'Outre-Manche. Le Foreign office communiqua également cette résolution au général Sébastiani et ajouta que l'Angleterre consentait à joindre à l'investiture héréditaire de l'Egypte à Méhémet-Ali la possession héréditaire du pachalik d'Acre, sans la ville portant ce nom, le tout sous la condition qu'en cas de refus du pacha le gouvernement français s'associerait aux mesures de contrainte à prendre contre lui.

L'ambassadeur français en faisant

il aurait fallu
le récit

pourquoi ?

connaître cette concession à son ministre disait : « Sans doute le retour n'est pas aussi complet que nous pourrions le désirer ; mais il y a un immense pas de fait. Je crains, je l'avoue, que ce soit le dernier. »

Le ministère français, entraîné par la presse, n'hésita pas à repousser l'ouverture de Lord Palmerston, et déclara persister dans ses vues antérieures. Le général Sébastiani fit la communication à Lord Palmerston, celui-ci répondit :

« Je puis vous déclarer, au nom du conseil, que la concession faite d'une portion du pachalik d'Acre est retirée. »

Quelques jours après ce refus la nouvelle arriva à Paris que Monsieur de Brunnow allait revenir à Londres avec plein pouvoir pour conclure une convention relative aux affaires d'Orient, et que le Czar acceptait le principe de l'admission des pavillons alliés dans les eaux de Constantinople. La diplomatie française était embarrassée car l'adhésion du

Czar à la présence des pavillons alliés dans la mer de Marmara ôtait tout fondement à la seule objection faite aux premières propositions de Monsieur de Brunnow. Le 9 Décembre 1839, le maréchal Soult chargea le général Sébastiani d'exprimer au cabinet anglais sa satisfaction de la concession inespérée que venait de faire la cour de Russie : « Le gouvernement du Roi, lui disait-il reconnaissant, avec sa loyauté ordinaire, qu'une convention conclue à de telles bases changerait notablement l'état de choses, y trouverait un motif suffisant pour se livrer à un nouvel examen de la question d'Orient, même dans les parties sur lesquelles chacune des puissances semblait avoir trop absolument arrêté son opinion pour qu'il fût possible de prolonger la discussion. » Quelques jours après Monsieur Guizot remplaça le général Sébastiani à Londres inséra dans ses instructions la déclaration suivante.

« Le gouvernement du Roi a cru et croit encore que dans la

C'est assez bien raconté, et l'on comprend bien les phases de la question ; mais il aurait fallu expliquer tous les événements de [illegible]. Son principe dominant n'est pas saisi.

position où se trouve Méhémet-Ali, lui offrir moins que l'hérédité de l'Egypte et de la Syrie jusqu'au mont Taurus, c'est s'exposer de sa part à un refus certain, qu'il appuyerait au besoin par une résistance désespérée dont le contre-coup ébranlerait et peut-être renverserait l'empire ottoman. »

Le cabinet anglais discutait les divers projets de convention; il finissait même par déclarer nécessaire de faire venir de Constantinople un plénipotentiaire turc, ce qui suspendait en fait les pourparlers pendant plusieurs semaines.

Cet arrêt donnait au gouvernement français le temps de réfléchir et se persuader que la seconde démarche de Monsieur de Brünnow échouerait comme la première.

Sur ces entrefaites le ministère démissiona et Monsieur Thiers fut appelé par le Roi pour former un cabinet.

Politique de Monsieur Thiers et le traité du 15 Juillet 1840.

Le 1er Mars 1840 Monsieur Thiers, en arrivant au pouvoir avait déclaré qu'il ne serait pas moins égyptiens que ses prédécesseurs. Il était au fond partisan de l'alliance avec l'Angleterre ; mais il attendait d'elle des concessions. Sa politique était de reculer autant que possible la reprise des pourparlers de Londres et les faire ensuite traîner en longueur.

Il espérait en outre revenir à cet arrangement directe entre le Sultan et le Pacha qu'il regrettait tant d'avoir vu empêché par la note du 27 Juillet. C'est pour cela qu'il jugeait utile de retarder toute résolution.

C'était à Monsieur Guizot qu'il appartenait d'exécuter le plan de Monsieur Thiers. Cependant tout en partageant l'engouement général pour le Pacha. Monsieur Guizot mit en garde Monsieur Thiers contre

certains risques de sa tactique il disait: «Si de votre côté nous ne paraissions vouloir qu'ajourner toujours et convertir toutes les difficultés en impossibilités, un moment viendrait, je pense, où par quelque résolution soudaine, le cabinet britannique agirait sans nous et avec d'autres plutot que de rien faire.» En même temps qu'il avertissait son gouvernement, Monsieur Guizot, s'efforçait de ramener le cabinet anglais aux vues de la France. Mais ses efforts produisirent peu d'effets sur Lord Palmerston. Ce dernier, ne voyait aucun inconvenient de mécontenter la France.

«Que les français disent ce qu'ils veulent, écrivit-il au comte Granville, ils ne peuvent pas faire la guerre aux quatre puissances pour soutenir Méhémet-Ali: Voudraient-ils risquer une guerre maritime? Où trouveraient-ils des navires pour tenir tête à la flotte anglaise seule, sans parler de la flotte russe, qui en pareil cas se joindrait à nous? Risqueraient-ils une guerre continentale?

Pourraient-ils aider Méhémet-Ali en marchant sur le Rhin?

Le 5 Mai, le baron de Neumann fit à Monsieur Guizot des propositions; il s'agissait de laisser à Méhémet-Ali la presque totalité du pachalik d'Acre y compris cette place même. Mais dans ces propositions il ne disait pas si cette concession serait faite à titre héréditaire ou non. Le surlendemain lord Palmerston, agissant sous la pression de ses collègues fit la même ouverture à l'ambassadeur de France, sans parler de l'hérédité.

Monsieur Guizot répondit qu'il allait transmettre cette proposition à son gouvernement; mais que celui-ci aurait besoin du temps pour savoir si cet arrangement serait accepté par Méhémet-Ali

Lorsque l'ambassade de France transmit cette propositions à Monsieur Thiers, celui-ci ne jugea pas nécessaire de poser la question à Alexandrie et le 11 Mai il écrivit à Monsieur Guizot en disant: « Imaginez que maintenant il revient sur Adana, ne paraît plus disposer à le céder,

menace de passer le Taurus et de mettre le feu aux poudres. Jugez comme il écoutera le projet de couper en deux la Syrie !")

Les tentatives de transaction arrêtèrent les négociations entre Monsieur de Brunnow et Lord Palmerston.

A Saint-Pétersbourg on s'inquiétait de ce retard et surtout quand on voyait d'autres affaires se traiter amicalement entre Londres et Paris.

Vers le milieu de Juin Lord Palmerston, renouvela à l'ambassadeur de France la proposition déjà faite quelques semaines auparavant de partager la Syrie entre le Sultan et le Pacha, et demanda une réponse positive. Il s'attendait probablement à un refus pour vaincre les résistances de ses collègues. Monsieur Thiers persista à déclarer la proposition inadmissible.

Vers la fin de Mai, le bruit se répandit à Constantinople que le grand Vizir Khosrew pacha, ennemi de Méhémet-Ali, allait être destitué.

Les représentants de la France

en Turquie et en Egypte, convaincus que cette disgrâce fesait disparaître le principal obstacle à un accommo-dement direct, redoublèrent d'activité. Ce fut le consul de France qui porta, le premier la nouvelle à Mehémet Ali. Celui-ci dit : « Aussitôt que j'aurai la nouvelle officielle de la destitution du grand vizir, j'enverrai à Constantinople Sami Bey, mon premier secrétaire ; je le chargerai d'aller offrir au Sultan l'hommage de mon respect et de mon dévouement ; je demanderai à sa Hautesse de me permettre de lui renvoyer la flotte ottomane.

J'écrirai à Ahmed Fethi pacha (le nouveau grand vizir) et une fois que les relations de bonne intelligence et d'harmonie seront rétablies je m'arrangerai avec la Porte.

Le 16 Juin quand on reçut à Alexandrie la nouvelle de la destitution de Khosrew pacha, Sami Bey s'embarqua en effet pour Constantinople.

A cette nouvelle Monsieur Thiers fut ému, il expédia sur le champ Monsieur Périer à Alexandrie pour dire

Vous n'expliquez pas
toutes les raisons de
cette émotion

au pacha de tenter une entente avec le Sultan et pour l'avertir, en même temps, qu'à Londres on était irrité contre lui.

Malheureusement le secret avait été divulgué par le comte Apponyi qui avait eu connaissance des dépêches. L'impression fut vive parmi les représentants de divers cabinets, et Lord Palmerston fut le plus irrité de tous. Aussi il résolut non seulement de faire échouer l'arrangement direct; mais aussi de profiter de l'émotion de ses collègues et de ses alliés pour leur arracher ce qu'il n'aurait pu obtenir d'eux, c'est-à-dire une convention conclue entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse à l'exclusion de la France.

La Russie était prête d'avance à suivre les idées de Palmerston. Quant à l'Autriche et la Prusse, longtemps inquiétées par les allures de Monsieur Thiers étaient disposées à accepter les propositions du chef Foreign Office. Lord Palmerston rencontra un peu de difficultés dans

Tout cela n'est
à expliquer

le cabinet anglais; aussi le 5 Juillet il offrit sa démission dans laquelle il montrait que si l'Angleterre se retirait, la Russie en profiterait pour renouveler le traité d'Unkiar Skelessi. Les ministres anglais (sans lord Clarendon et Holland) entraînés par le chef du Foreign Office suivirent sa politique docilement.

Et le 15 Juillet 1840 sans avoir averti la France comme Monsieur Guizot s'y attendait, un traité fut conclu entre l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Turquie.

Pour le traité de Londres voir à la page 51

Le traité du 15 Juillet fut une grande surprise pour le ministère français, toutefois il se montra plus calme qu'on ne s'y attendait. Thiers voulait retarder le moment où le public français serait mis au courant de ce qui venait d'être fait à Londres.

Le 25 Juillet quand les journaux l'annoncèrent le public était exalté et tout le monde voulait la guerre.

A la première nouvelle du traité le roi, éclata avec véhémence. « Depuis dix ans, disait il, je forme la digue

Qui n'en a lu dit
les clauses.

contre la révolution, aux dépens de ma popularité, de mon repos, même au danger de ma vie. Ils me doivent la paix de l'Europe, la sécurité de leurs trônes, et voilà leur reconnaissance! Veulent-ils donc absolument que je mette le bonnet rouge?

Dès le 29 Juillet le Moniteur annonça les premières mesures d'armements. Les jeunes soldats disponibles des classes de 1836 à 1839 furent aussitôt appelés sous les drapeaux, l'on ouvrit des crédits considérables pour l'accroissement de l'effectif et du matériel des armées de terre. Douze régiments d'infanterie furent créés, six régiments de cavalerie et dix bataillons de chasseurs, en outre Paris fut fortifié.

Lord Palmerston confiant dans la prompte soumission du Pacha, pressait en Orient l'exécution du traité du 15 Juillet. Bien que le traité ne fût pas ratifié la Porte faisait à Méhémet-Ali les premières sommations, et avant même qu'elles-ci fussent arrivées à leur adresse.

Charles Napier se présentait, le

14 Août devant Beyrouth, avec une partie de l'escadre anglaise enjoignant aux Egyptiens d'évacuer cette ville et appelait ouvertement les Syriens à la révolte.

A l'arrivée des premières sommations de la Porte à Alexandrie, en même temps débarquait dans cette ville le comte Walewski l'envoyé de Monsieur Thiers ; il avait pour mission de conseiller à Méhemet-Ali d'offrir ; Adana. Candie et les villes saintes si on voulait lui laisser l'Egypte héréditaire et la Syrie en viager.

Méhemet-Ali accepta les conseils de l'envoyé français. Le 30 Août Monsieur Walewski s'embarquait pour Constantinople pour négocier auprès du Divan, la prompte acceptation de la proposition faite par le pacha. En même temps Monsieur Thiers demanda à la Porte ainsi qu'aux cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, de donner sans retard leur assentiment.

Cette transaction rencontra tout de suite un adversaire dans lord Palmerston. Il voyait dans les dispositions

conciliantes du pacha un indice de faiblesse qui l'encourageait.

De son côté lord Ponsonby avait fait repousser par le Divan la transaction apportée par Monsieur Walewski et avait même arraché le 14 Septembre, à la Porte, un firman de déchéance contre le Pacha. En même temps une escadre anglaise avec quelques bâtiments autrichiens, jetait, le 11 Septembre, sur la côte de Syrie tout près de Beyrouth, un corps de débarquement qui se composait de quinze cents Anglais, trois mille turcs et cinq mille albanais. Le même jour la flotte bombardait Beyrouth sans résistance sérieuse.

La déchéance prononcée contre le pacha parait excessive, Monsieur de Metternich était fort mécontent: « Ce n'est conforme ni à la lettre ni à l'esprit des protocoles du 15 Juillet, disait-il à Monsieur de Sainte Aulaire. Devant cette désapprobation lord Palmerston chargea le Comte Granville de déclarer au gouvernement français que cette déchéance n'était qu'une mesure de coercition destinée à retirer au

Quel est ce
revirement ?

pacha tout pouvoir légal et à agir sur son esprit pour l'amener à céder.

En France sous la pression de l'impatience générale on finit par trouver une solution acceptée à la fois du roi et du ministère. Elle consistait à abandonner la Syrie à la fortune de la guerre, mais en déclarant à l'Europe que la France n'admettrait pas qu'il fût touché à l'Egypte. Cette sorte d'ultimatum fut formulée dans une note expédiée le 8 Octobre aux ambassadeurs près les quatre puissances. A la réception de cette note lord Palmerston envoya à lord Ponsonby des instructions l'invitant à recommander au Sultan, au cas où Méhémet-Ali se soumettrait de lui donner l'investiture héréditaire de l'Egypte. Aussitôt ces instructions furent communiquées au gouvernement français.

A peine quelques jours passés Monsieur Thiers voulait pousser plus avant encore les préparatifs militaires. Louis-Philippe ne voulaient pas de nouveaux armements qui avaient, à

ses yeux l'inconvénient d'exciter en France les esprits et de provoquer l'étranger.

Le ministère offrit sa démission qui fut acceptée par le roi. Le même jour il appelait le maréchal Soult et pressait Monsieur Guizot de venir à Paris.

Celui-ci n'eut pas un moment d'hésitation, il quitta Londres le 25 Octobre.

Ce n'est pas du
tout à sa place

Clauses du traité de Londres.
Le 15 Juillet 1840.

Le traité se composait de quatre pièces séparées.

L'objet principal était une convention par laquelle les quatre puissances s'engageaient envers la Porte à lui donner l'appui nécessaire pour réduire le pacha. La seconde pièce était un acte séparé par lequel le Sultan devait proposer d'abord l'Égypte à titre héréditaire et la plus grande partie du pachalik de Saint Jean d'Acre en viager, si dans les dix jours de la notification, le pacha n'avait pas accepté; l'offre du pachalik d'Acre serait retirée et la concession réduite à l'Égypte seule, si après un nouveau délai de dix jours le pacha ne s'était pas soumis. l'offre entière serait non avenue. Il y avait ensuite le protocole réservé qui décidait l'exécution immédiate du traité sans attendre les ratifications. Cette dernière mesure était pour appuyer l'insurrection fomentée par les agents de Lord Ponsonby en Syrie.

Politique du nouveau cabinet, l'entrée de la France dans le concert européen et le traité de 13 Juillet 1841.

A son arrivée Monsieur Guizot prit le portefeuille du ministère des affaires étrangères sous la présidence du maréchal Soult. La politique du cabinet consistait à faire sortir la France de la passe mauvaise où le ministère précédent l'avait engagée, écarter le péril de guerre, réprimer l'agitation révolutionnaire au dedans et de raffermir la paix au dehors.

Le nouveau cabinet voulait réaliser cette politique sans que l'honneur national eut à en souffrir.

L'espoir de Monsieur Guizot était que les puissances par égard à un ministère qui se mettait en travers du mouvement belliqueux et révolutionnaire, lui offrent en Syrie par exemple quelques concessions satisfaisantes pour l'amour propre national; et les accepteraient aussitôt et la France reprendrait sa place dans le concert

européen. Le roi appuyait chaudement Monsieur Guizot dans cette campagne, il agissait sur le gouvernement anglais au moyen du roi des Belges. Ainsi écrivit-il à ce dernier le 6 Novembre « Qu'on sache donc bien à Londres quelle est la nature de la lutte dans laquelle nous sommes engagés. Cette lutte n'est ni plus ni moins que la paix ou la guerre, et si c'est la guerre, que Lord Palmerston et ceux qui n'y voient peut-être des dangers que pour la France, sachent bien que quels que puissent être les premiers succès d'un côté ou de l'autre, les vainqueurs seront aussi immaniables que les vaincus, que jamais on ne refera ni un congrès de Vienne, ni une nouvelle délimitation; l'état actuel de toutes les têtes humaines ne s'accommodera de rien et bouleversera tout. On va soutenir ce ministère parce qu'on croit qu'il apportera la paix; mais il ne l'apporte pas tout de suite, on ne tardera pas à croire qu'il ne l'apportera pas du tout, et alors on croit aussi que la guerre inévitable, et qu'il faut l'entamer bien

vite pour prendre les devants sur ceux qu'on appellera tout de suite les ennemis. Dépêchons-nous donc de conclure un arrangement que les cinq puissances puissent signer, car alors, croyez-moi, c'en est fait de la guerre pour longtemps.»

Monsieur de Metternich témoignait la satisfaction que lui causait la constitution du nouveau ministère, reconnaissant la nécessité de le seconder dans ses difficultés. Il renvoyait à Londres son ambassadeur le prince Esterhasy, avec mission formelle d'amortir les conséquences du traité du 15 Juillet et de chercher un moyen de faire rentrer la France dans le concert européen. De Berlin les mêmes instructions ont été données à Monsieur de Bülow.

Pendant que les diplomates discutaient sur la portion de la Syrie que l'on pourrait, par égard pour la France, laisser au pacha, chaque courrier d'Orient annonçait un revers des égyptiens. L'armée égyptienne démoralisée, n'opposait nulle résistance sérieuse, et les anglais bombardèrent

Sour et Saïda. Ces succès rapides surprenaient tout le monde et dès le 8 Novembre arrivait à Londres une dépêche de Monsieur de Metternich, déclarant qu'il ne pouvait pas être question maintenant d'une concession en Syrie. Lord Palmerston, voyant que les puissances abandonnaient l'idée d'une concession, se montre plus absolu. Il déniait formellement au gouvernement français le droit de délibérer sur l'exécution d'un traité auquel il était étranger.

Le 23 Novembre arriva la nouvelle que Saint Jean-d'Acre est pris. Le triomphe de Lord Palmerston était complet et un tel succès ne le rendait pas disposé à la conciliation envers le gouvernement français. Le ministre laissait même voir son intention d'attaquer Méhémet Ali en Egypte; mais par le conseil de la France le prince Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Londres, obtint de Lord Palmerston la promesse formelle qu'aucun ordre d'agir contre l'Egypte ne serait envoyé à la flotte anglaise sans que la

conférence de Londres eût été convoquée et consultée. Le prince de Metternich disait en même temps à l'ambassadeur de France: « Assurez Monsieur Guizot que nous agirons pour que tout s'arrête à la Syrie. » Le gouvernement français recommanda à Méhémet Ali d'accepter sans retard l'hérédité de l'Egypte.

Le 25 Novembre, le commodor Napier avec une partie de l'escadre de l'amiral Stopford était arrivé devant Alexandrie et se mit en rapport avec Méhémet Ali par l'intermédiaire de Boghos bey, puis par les menaces et les intimations il décida le pacha à lui signer une convention par laquelle il s'engageait à évacuer la Syrie et à rendre la flotte ottomane dès que les puissances lui assureraient le gouvernement héréditaire de l'Egypte.

Un envoyé égyptien partait à bord d'un bâtiment anglais, portant à Ibrahim pacha l'ordre d'évacuer la Syrie avec toute son armée.

Dès que cette convention fut connue à Constantinople une vive

Cette conduite de
Palmerston et
ch vos [illegible]
fait [illegible]

colère éclata dans le Divan et la Porte déclara que la convention est nulle.

Lord Palmerston avait approuvé la conduite de sir Charles Napier tout en déclarant qu'il avait agi sans instructions et que les puissances signataire du traité ne pouvaient engager à Méhémet Ali l'hérédité de l'Egypte ; mais elles conseillent à la Porte d'accorder cette hérédité.

A ce moment le cabinet de Guizot avait obtenu les sympathies des cabinets de Berlin et de Vienne. La Prusse se montrait pressée d'en finir. Aussi le 31 Janvier la conférence de Londres invita la Porte à promettre l'hérédité de l'Egypte au Pacha. Et peu après on apprit que la Porte consentait à céder et préparait un hatti-scheriff en ce sens.

Pendant le cours de cette négociation la France y était restée complètement étrangère, bien résolue à ne pas sortir de son isolement tant que le traité du 15 Juillet vivait encore et que la question égyptienne ne serait pas définitivement vidée.

Mais comme le hatti-sheriff accordant l'hérédité de l'Egypte à Méhémet Ali allait être signé, ce rapprochement entre le Sultan et le Pacha pouvait être considéré comme presque accompli, par suite la France était disposée à reprendre, dans les affaires d'Orient qui sont d'un intérêt général pour l'Europe; la place qui lui appartenait et à rentrer ainsi dans le concert européen. Mais elle désirait que les puissances fissent des démarches dans ce but.

Les puissances allemandes reprirent leurs démarches en vue de faire entrer la France dans le concert européen. Leur projet était de lui faire signer avec les autres cabinets quelque acte général sur la question d'Orient, comme par exemple la confirmation de la vieille règle de l'empire ottoman qui ferme les détroits des Dardanelles et du Bosphore aux navires de guerre étrangers.

Prévenu des ouvertures qui allaient être faites au gouvernement français Monsieur Guizot prit son parti et l'exposa dans les instructions

qu'il envoya à ses agents. Il continuait à accepter l'attitude de l'isolement et il se disait nullement pressé d'en sortir. Cependant il ne prétendait pas en faire la base permanente de sa politique, et ne repoussait pas non plus l'éventualité d'une rentrée dans le concert européen. Il admettait que cette rentrée se produisît sous la forme de quelque acte signé avec les autres cabinets pour régler la question d'Orient; mais son adhésion à un tel acte était subordonnée aux conditions suivantes.

1° Que l'Egypte héréditaire fut définitivement assurée au pacha et qu'il eût ainsi été fait droit aux demandes de la note du 8 Octobre.

2° Que l'initiative fut prise par les autres puissances.

3° Que le traité du 15 Juillet fut un acte accompli, terminé, dont il ne fût plus question et qui n'appartint plus qu'au passé, car la France ne pouvait prendre part à l'exécution de ce traité.

4° Que la clôture du traité du 15 Juillet fut préalablement constatée

par un protocole signé des quatre alliés et porté officiellement à la connaissance de la France.

5° Enfin qu'on ne soulevât pas la question du désarmement.

C'étaient là les conditions que Monsieur Guizot jugeait essentielles à l'honneur de la France. Quant à l'acte lui-même le ministre ne cachait pas son désir d'y voir adjoindre d'autres articles plus intéressants, par exemple l'affirmation de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman; quelques garanties pour les populations chrétiennes de la Syrie; la liberté ou la neutralité des routes d'Asie par Suez et par l'Euphrate.

Quand le gouvernement français eut ainsi fixé ses résolutions et eut informé ses agents diplomatiques les négociations s'engagèrent et marchèrent rapidement.

Malgré la résistance de Monsieur de Brunnow, la France a eu satisfaction sur tous les points qui, selon Monsieur Guizot, importaient à sa dignité. Quant aux clauses à insérer dans l'acte même,

il y eut des difficultés.

La clôture des détroits était accepté par tous; mais la déclaration relative à l'intégrité et à l'indépendance de l'empire ottoman était repoussé par le plénipotentiaire russe comme impliquant un soupçon contre sa cour. Pour les clauses, relatives aux garanties pour les populations chrétiennes de Syrie et celles concernant la liberté ou la neutralité des routes d'Asie par Suez et par l'Euphrate, le ministre anglais se trouvait opposé. « La première clause, disait-il, prêterait à dire que l'Angleterre a poursuivi un but intéressé; la seconde ne comporte que des conseils, et des conseils se donnant par note diplomatique plutôt qu'ils ne se formulent dans des traités.

Monsieur Guizot, bien assuré qu'une discussion plus prolongée ne donnerait chance de rien obtenir de plus, et risquerait de faire tout perdu, prit son parti de se contenter de ce qui était possible. « Du moment écrivit-il le 20 Février à Monsieur Bourqueney, que nous n'avons pas fait les premières ouvertures, qu'on ne nous demande pas

de sanctionner le traité du 15 Juillet et qu'on ne nous parle pas de désarmement, l'honneur est parfaitement sauf, et l'avantage de reprendre notre place dans les conseils de l'Europe est bien supérieure à l'inconvénient d'un traité un peu maigre.»

Il n'y avait plus qu'à fixer la rédaction du traité, et le 5 mars Monsieur de Bourqueney envoyait à Monsieur Guizot trois pièces qui n'attendaient plus que son adhésion.

Celui-ci après examen, notifia à monsieur Bourqueney que plusieurs choses le blessaient dans les pièces envoyées de Londres. Après quelques jours de négociations tous les termes qui blessaient la France furent supprimés.

La France avait obtenu satisfaction, et il semblait que tout fût enfin terminé.

Mais les nouvelles graves d'Orient arrêtèrent tout. On savait qu'un Hatti-Shériff concédant l'hérédité était préparé à Constantinople. Mais, quand le texte en parvint à Paris il apparut tout de suite que sous l'inspiration de l'ambassadeur d'Angleterre

l'hérédité accordée au pacha était illusoire : droit pour le Sultan de choisir, à chaque vacance, entre les héritiers mâles ; obligation pour le pacha de percevoir tous les impôts au nom de la Porte et d'en verser un quart au trésor de l'empire, l'limitation à dix-huit-cents hommes de l'armée égyptienne. Monsieur Guizot, en apprenant du hatti-chériff proposa par lettre, d'apposer le parafe des plénipotentiaires et d'ajourner la signature au moment où le nouvel incident serait arrangé.

A Londres, la surprise fut grande. Les plénipotentiaires allemands étaient furieux de voir l'action commune des puissances, arrêtée par le représentant de l'une d'elles.

Sur ces entrefaites on apprend en Europe le renvoi du ministre des affaires étrangères turc Reschid Pacha, et son remplacement par Rifaat Pacha. Le prince de Metternich dès qu'il apprit la chute de Reschid Pacha, adressa à son internonce à Constantinople des instructions par lesquelles il l'ordonne d'inviter ses collègues de

Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie et leur faire connaître que l'empereur insiste sur les modifications apporter dans le hatti schérif. La Porte envoya sur le champ à Chekib effendi l'ordre d'en référer à la conférence de Londres sur les modifications réclamées dans le hatti-schériff. Chekib effendi demanda en effet conseil à la conférence de Londres sur les modifications à apporter. La conférence lui répondit que l'hérédité devrait être fixée dans la famille de Mehemet-Ali et que le pouvoir devrait passer en ligne directe dans la postérité mâle de l'aîné à l'aîné, parmi les fils et les petits fils. Quant au tribut, elle se déclarait incompétente pour déterminer un chiffre; mais elle exprima le vœu que le chiffre fût fixé et réglé une fois pour toute de manière à ne pas grever le Pacha d'Egypte de charges trop onéreuses pour son Gouvernement.

Quant à la nomination aux grades dans l'armée, la conférence pensa qu'il appartenait au Sultan de déléguer au gouverneur d'Egypte

tous les pouvoirs qu'il jugerait nécessaires, en se réservant d'étendre ou de restreindre ces pouvoirs selon le besoin du service.

Le 19 Avril la Porte accepta ces réformes et la décision a été consignée dans un mémorandum remis aux envoyés des puissances à Constantinople.

Le 8 Juin un hatti schériff confirmant ces réformes fut envoyé à Méhémet-Ali qui l'accepta le 10 Juin.

La nouvelle de l'acceptation arriva à Paris le 28 Juin et le 13 Juillet, les deux actes préparés et parafés quatre mois auparavant, le protocole de clôture de la question égyptienne et la convention des détroits; furent définitivement signés. le premier par les représentants de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie et de la Turquie, le second par les cinq plénipotentiaires et par celui de la France.

Par ce traité le principe de la fermeture des détroits du Bosphore et des Dardanelles à tout bâtiment de guerre est confirmé; mais le Sultan

peut autoriser le passage des navires de guerre légers employés au service de légations étrangères.

Conclusion.

A la nouvelle de cette signature grande fut la joie à Vienne et à Berlin. Monsieur de Metternich disait « Il y a trente ans que je ne me suis vu en une telle tranquillité.

A Saint-Pétersbourg on était au fond mortifié ; mais Monsieur de Nesselrode se félicitait d'être débarrasé d'une affaire difficile et inquiétante.

En Angleterre on était absorbé par la lutte électorale ce qui n'empêchait pas lord Palmerston de continuer sa guerre contre la France, pour se consoler de n'avoir pu empêcher la signature de la convention du 13 Juillet.

En France on se félicitait d'avoir amené la question d'Egypte à bonne fin. C'était tout de même un succès pour la diplomatie française, succès qui fait honneur à Monsieur Guizot.

Le refus de Monsieur Thiers de ne pas se contenter pour Méhémet-Ali de l'Egypte à titre héréditaire et de la Syrie à titre viager, refus dû, à

la fausse idée qu'il se faisait de la force du pacha, avait failli entraîner la France dans une guerre dangereuse et enlever à son client l'Egypte elle-même. Grâce à la politique habile de Monsieur Guizot ce double danger était conjuré.

Méhémet-Ali, chassé de Syrie, menacé en Egypte même, y fut établi héréditairement et à des conditions équitables, non à cause de sa propre force; mais grâce à la France. Par ces résultats, l'échec de la France au début fut limité et même arrêté.

Elle reprit sa position en Europe et assura en Egypte celle de son client.

Par la Convention du 13 Juillet 1841, la Porte fut soustraite à la protection exclusive établie au profit de la Russie par le traité d'Unkiar-Skelessi et elle se trouva placée sous le protectorat de toutes les grandes puissances.

[illegible]